

## UNE FORMATION

**Formation de 540 à 820h en fonction des allègements dont bénéficient le candidat, réparties sur 15 mois.**

### FORMATION THÉORIQUE

**400 h (330 en cas d'allègement\*)**

4 Unités de Formation

**UF1 • 90 h** • Conception et conduite de projet

**UF2 • 150 h** • Expertise technique

**UF3 • 100 h** • Management d'équipe

**UF4 • 60 h** • Gestion administrative et budgétaire

### STAGE

**420h (210h en cas d'allègement\*)**

La formation a lieu à l'IRTS de Franche-Comté, une session ouvre chaque année en octobre.

\* Bénéficie **automatiquement** d'un allègement d'enseignement théorique de 70h sur l'UF2 et d'un allègement de la durée de stage de 210h les candidats en situation d'emploi dans un secteur de l'action sociale ou médico-sociale et titulaires :

- d'un diplôme au moins de niveau III, des formations sociales (ASS, ES, EJE, ETS, CESF)

- d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique (infirmière, masseur kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste ...) et de deux années d'expérience professionnelle ou occuper une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social

**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny · CS 52107  
25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Fax : 03 81 41 61 39  
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

**Niveau II**

**CAFERUIS**

Certificat d'Aptitude  
aux Fonctions  
d'Encadrement et de  
Responsable d'Unité  
d'Intervention Sociale

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

UNAFORIS  
L'union nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale  
Plateforme UNAFORIS  
Bourgogne - Franche-Comté

irts  
FRANCHE-COMTÉ

Qualification  
des Services  
Intellectuels  
OPQF

Avril 2017

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

## LE CAFERUIS

Un diplôme d'État de niveau II, accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une formation modulaire où s'alternent les enseignements et les mises en pratique dispensés par des formateurs, des professionnels experts issus du secteur social, industriel et des services.

Une pédagogie de l'alternance pour se préparer aux fonctions de cadre et de responsable d'unité d'intervention sociale.

Le professionnel chargé de l'encadrement et de la responsabilité des unités d'intervention sociale est à la fois un acteur de l'action sociale et médico-sociale et un maillon de l'organisation dans sa fonction de cadre. Il exerce deux fonctions essentielles :

- La mise en œuvre des compétences dans le domaine d'expertise qui est lié à l'activité de la structure à laquelle il appartient.

- L'organisation et la gestion de son unité de travail dans le moyen et le long terme en se positionnant comme relais efficace des orientations et décisions de sa direction et leur mise en œuvre opérationnelle.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre en capacité de diriger une unité ou un service social en s'appuyant sur les techniques de management, d'animation et de mobilisation d'une équipe de professionnels
- Etre en mesure de situer son action professionnelle dans un environnement plus large à la foi socio-économique, institutionnel et politique
- Comprendre le fonctionnement de son organisme employeur aux niveaux structurel, financier, économique, social et stratégique.
- Maîtriser les techniques de la méthodologie de projet par actions (anticipation, planification, évaluation programmation)
- Mettre en œuvre l'organisation du travail, la gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service.

## INTERVENANTS

La formation est animée par des :

- Enseignants chercheurs de l'université
- Intervenants de la formation professionnelle
- Professionnels en responsabilité des secteurs sociaux et médico-sociaux.

## ACCÈS À LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme au moins de niveau III, des formations sociales (ASS, ES, EJE, ETS, CESF)
- justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP\* au moins de niveau II (licence...);
- justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique (infirmière, masseur kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste ...) et de deux années d'expérience professionnelle ou occuper une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social ;
- justifier d'un diplôme de niveau III (BTS, DUT...) et de trois années d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou trois années d'expérience dans une fonction d'encadrement ou occuper une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social ;
- justifier d'un diplôme de niveau IV, des formations sociales (ME, TISF...) et de quatre années d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

\* répertoire national des certifications professionnelles

## ÉPREUVES DE SÉLECTION

Arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS, article 2

Les candidats à la formation menant au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) font l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.

### Un dossier

- Le dossier est examiné par le responsable de la formation. Cette lecture permet de valider la demande d'entrée en formation. Ce dossier comporte une lettre de motivation, un curriculum vitae et les photocopies des diplômes et documents relatifs à l'expérience professionnelle.

### Un entretien

*durée 45 minutes*

- L'entretien se déroule en présence d'un jury composé de 2 personnes, formateurs ou cadres de l'intervention sociale impliqués dans la formation. Préalablement à l'entretien, les candidats réaliseront à l'IRTS de Franche-Comté pendant 1 heure une synthèse de texte et un exposé des questions que suscite le texte.

## CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne sur notre site internet

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

## CONTACTS

**Responsable**  
Dominique GRANDGEORGE  
**Secrétariat :**  
Florie BIDAL  
03 81 41 67 75  
florie.bidal@irts-fc.fr